

Réf : AIPREC

Durée : 7H00 répartis

Formation 6H00

QCM : 1H00

Contact:

Florence OUMGHAR

02.54.96.02.60

contact@cdo-formation.fr



CDO Formation
Siège Social

4, rue du couvent
Millançay

41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60

www.cdo-formation.fr



CDO Formation
Centre Paris IDF

11 Rue Cambrai
CS 90042

75945 Paris Cedex 9

Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR

06.30.82.18.84

a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- ☒ Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- ☒ S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

PUBLIC

- ☒ Personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics

PRE-REQUIS

- ☒ Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

- ☒ Le contexte réglementaire et les différents acteurs, (concepteur, encadrant, opérateurs)
- ☒ La responsabilité des acteurs et les principaux documents
- ☒ Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement
- ☒ Les documents nécessaires sur un chantier.
- ☒ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- ☒ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- ☒ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ☒ Savoir les localiser selon leurs classes
- ☒ Repérer les réseaux sur plan
- ☒ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ☒ Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- ☒ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- ☒ Mesures à respecter en cas d'accident.
- ☒ La règle des 4A.
- ☒ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 30 questions

Une bonne réponse rapporte : 2 points

Pas de réponse (choix « ne sait pas ») : 0 point

Une mauvaise réponse :

Question non prioritaire : - 1 point

Question prioritaire : - 5 points

EVALUATION

- ☒ Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (En cas de réussite au QCM de MEDDE).